

AVIS à la POPULATION- ENQUETE PUBLIQUE- PARC EOLIEN DE TILLY

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de permis unique, de la part du demandeur NEW WIND SPRL, avenue des Dessus de Lives 2 à 5101 Namur en vue d'obtenir le permis unique pour la construction et l'exploitation d'un **parc de six éoliennes** et d'une cabine de tête sur les communes de Sombreffe, Villers-la-Ville et Fleurus.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Sombreffe, Gembloux, Villers-la-Ville, Fleurus, Jemeppe-sur-Sambre, Court-Saint-Etienne, Genappe, Chastre et Les Bons Villers à partir du 9 juin 2022 jusqu'au 11 juillet 2022. Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur (zone agricole) et nécessite l'application éventuelle de l'article D.IV.11 du CoDT Il s'agit d'une enquête publique, afin de soumettre au public le dossier complet de demande de permis unique, comprenant notamment, l'étude d'incidences sur l'environnement, les formulaires et les plans.

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au Collège Communal
3 juin 2022	9 juin 2022	11 juillet 2022 à 11h à Sombreffe, à 11h à Gembloux, à 11h à Villers-la-Ville à 11h à Fleurus à 11h à Jemeppe-sur Sambre à 11h à Court-Saint-Etienne à 11h à Genappe à 11 h à Chastre à 11h à Les Bons Villers	- Allée de Château-Chinon 7, 5140 Sombreffe - Parc d'Epinal, 2, à 5030 Gembloux - Rue de Marbais 37, 1495 Villers-la-Ville - Chemin de Mons 61, 6220 Fleurus -Place communale 20, 5190 Jemeppe-sur-Sambre - Rue des Ecoles 1, 1490 Court-Saint-Etienne -Espace 2000, 3 1470 Genappe - Avenue du Castillon 71, 1450 Chastre -Place de Frasnés 1, 6210 Les Bons Villers

Le dossier complet peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête,

- à **5140 Sombreffe**, Allée de Château-Chinon 7, Service Urbanisme tél : 071/827 433, du lundi au vendredi 9h à 12h ainsi que le mercredi de 13h à 15h30 et un jour par semaine jusque 20h uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be
- à **5030 Gembloux**, Parc d'Epinal, 2, Service urbanisme tél. 081/62.63.69 – 081/62.63.81. Le Service est ouvert au public sur rendez-vous (urbanisme@gembloux.be) du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi de 13h45 à 16h, le jeudi de 17h à 19h uniquement sur rendez-vous.
- à **Villers-la-Ville**, rue de Marbais, 37. Service environnement, du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 16h, et le vendredi de 16h à 20h uniquement sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance par téléphone au 071/87 03 89 ou par mail : environnement@villers-la-ville.be.
- à **6220 Fleurus**, Route de Wanfercée-Baulet, 2, 6224 Wanfercée-Baulet uniquement sur rendez-vous pris auprès du Département Cadre de vie en téléphonant au 071/820 369 ou par mail : urbanisme@fleurus.be
- à **5190 Jemeppe-sur-Sambre**, Place communale 20, Service Environnement, du lundi au samedi de 8h à 12h, uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 071/75 00 13 ou par mail urbanisme@jemeppe-sur-sambre.be
- à **Court-Saint-Etienne**, Rue des Ecoles 1, Service Urbanisme. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, sous des modalités à convenir en téléphonant au 010.620.644 du lundi au vendredi de 8h30 à 12H excepté le jeudi ou par mail à urbanisme@court-st-etienne.be,
- à **Genappe**, Espace 2000, 3 Service Urbanisme. Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous (24h à l'avance), du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45, le jeudi de 16h30 à 20h pris par téléphone au 067/79 42 34 – info@genappe.be ou yvsc@genappe.be
- à **1450 Chastre**, Avenue du Castillon 71. Service Urbanisme, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h, et le lundi de 16h00 à 20h00 sur rendez-vous pris 24h00 à l'avance minimum par téléphone au 010/65.44.97/99 ou par mail : urbanisme@chastre.be,
- à **6210 Les Bons Villers**, Service Environnement, tél : 071/85 81 13, Place de Frasnés 9, 6210 Frasnés-lez-Gosselies, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30, le mardi de 14h à 19h uniquement sur rendez-vous- environnement@lesbonsvillers.be

Les fonctionnaires Technique et Délégué sont compétents pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (Art.95 § 1^{er} du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement- et art D.IV.22 §1 7° k du CoDT).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes, dans le délai indiqué ci-dessus, par télécopie, par courrier ordinaire ou par courrier électronique aux adresses mentionnées ci-dessus, de la Commune de son choix.

Tout intéressé peut obtenir des informations complémentaires auprès

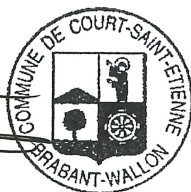
- du demandeur : New Wind SRL, Avenue des Dessus de Lives 2, 5101 Namur – tél : 081/20 66 53 - newwind@icloud.com
- ou du service du fonctionnaire technique compétent : M. Giuseppe Monachino, Service Public de Wallonie, Direction des Permis et Autorisations, Avenue Reine Astrid 39 – 5000 Namur (tél : 081/ 71 53 53)
- ou du service du fonctionnaire délégué compétent : M. Marc Tournay, Service Public de Wallonie, DGATLP, 3 Place Léopold, 5000 Namur (Téléphone : 081 24 61 41)

Références de la demande de permis : pour le projet : 10006624 et pour l'établissement 10076659.

Le Directeur général,



F. PETRE



Le Bourgmestre



M. GOBLET d'AVIELLA